

NOTE SUR LES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA CEMAC

Cette note analyse, sur le premier trimestre 2021, l'exécution des finances publiques dans la CEMAC, et présente l'évolution de la dette publique consolidée des pays membres. Les données sont estimées à partir d'informations contenues dans les dossiers des derniers Comités Nationaux Economiques et Financiers des différents pays. Quelques indicateurs de suivi ont été élaborés et permettent d'avoir une idée de l'orientation de la politique budgétaire menée.

VUE D'ENSEMBLE

En 2020, grâce aux appuis d'urgence du FMI, la plupart des pays de la CEMAC ont pu faire face à une augmentation des dépenses causée par la pandémie de COVID-19. Les efforts engagés au cours des dernières années pour assurer une viabilité à long terme des finances publiques ont toutefois été fortement perturbés, avec le désarmement fiscal induit par le freinage brusque des activités dans plusieurs secteurs économiques dans les pays, et ceci a été répercuté dans les Lois de finances de l'année 2021. Au Gabon, au Tchad et au Congo notamment, les budgets ont été revus à la baisse suite au repli des recettes pétrolières ; les dépenses publiques qui constituent un moteur important de la demande intérieure ont également été fortement revues à la baisse. Les autres pays, malgré des exonérations fiscales en tout genre pour soutenir les secteurs en difficulté ont voté des budgets en légère augmentation basés sur les hypothèses d'amélioration du rendement fiscal avec le retour de la paix dans les zones de conflit, ainsi qu'une remontée des cours des principales matières premières exportées. Sur le premier trimestre 2021, l'exécution des finances s'est soldée, globalement par un déficit d'environ 384,6 milliards selon les estimations de la BEAC, contre un léger excédent au dernier trimestre 2020.

Estimations des principaux postes des finances publiques de la CEMAC au 4^{ème} trimestre 2020 et au 1^{er} trimestre 2021, en milliards de FCFA

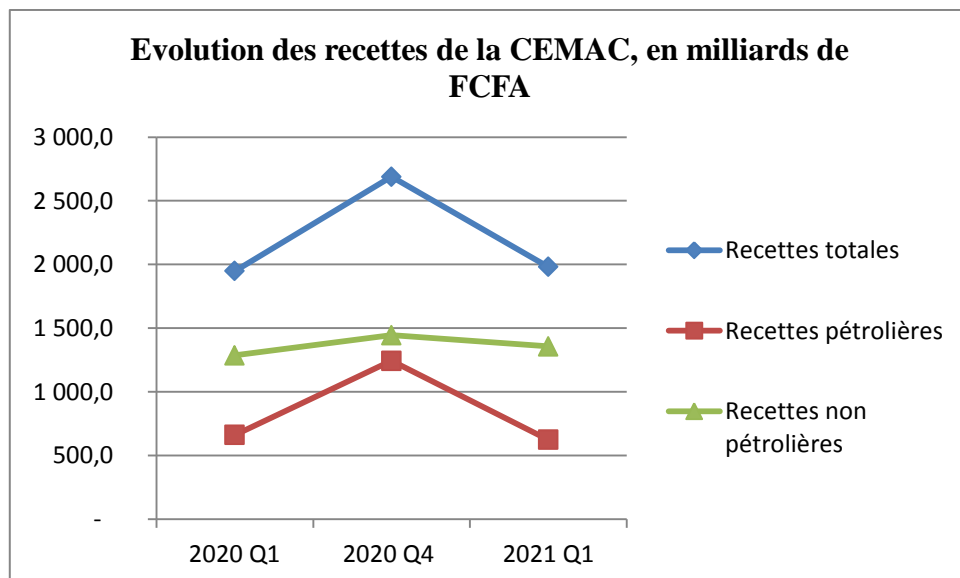
	2020 Q1	2020 Q4	2021 Q1
Recettes totales	1 949,0	2 688,5	1 981,9
Recettes pétrolières	630,6	1 243,4	625,1
Recettes non pétrolières	1 318,4	1 445,1	1 356,8
Dépenses totales	2 444,0	2 650,7	2 366,5
Dépenses courantes	1 797,1	1 994,2	1 831,5
Dépenses en capital	646,9	656,5	534,9
Solde budgétaire (base engagements hors dons)	-495,0	37,7	-384,6

Source : estimations BEAC

A-EXECUTION DU BUDGET

I-RECETTES

Du fait des délais de mise en place du budget de la nouvelle année et du spectre d'une troisième vague de COVID-19, les activités ont connu une évolution timide dans certains pays de la CEMAC, se traduisant de façon globale par une baisse au premier trimestre des recettes budgétaires qui sont revenues d'environ 2 688,5 milliards à fin décembre 2020, à près de 1 981,9 milliards à fin mars 2021, malgré la levée des barrières. Toutefois, en glissement annuel, elles ont connu une augmentation de 2%. Si les recettes non pétrolières ont connu en glissement trimestriel une baisse modérée (7%), les recettes pétrolières quant à elles ont diminué de 47%. Au Congo en particulier, la baisse des recettes pétrolières est due au vieillissement de certains champs pétroliers et aux difficultés d'entretien d'autres champs, difficultés liées aux contraintes de mobilité, dans le contexte de la crise sanitaire.



Après l'adoption des Lois de finances, la mise en place des crédits budgétaires a été assez rapide au Cameroun et au Congo. Ce qui a, dans ces deux pays, permis des améliorations des recettes budgétaires respectivement de 6,7% et 10,8% par rapport au dernier trimestre de 2020. Par contre, au Gabon, en Guinée équatoriale, en République Centrafricaine et au Tchad, elles ont diminué sur la même période. Les plus fortes baisses sont observées en Guinée équatoriale et en République centrafricaine. Dans ce dernier pays, la baisse des recettes est imputable à la contraction de l'activité économique et à la détérioration du climat sécuritaire sur une bonne partie du territoire, notamment le blocage du corridor Beloko-Bangui, principale voie de ravitaillement du pays, entre fin décembre 2020 et janvier 2021.

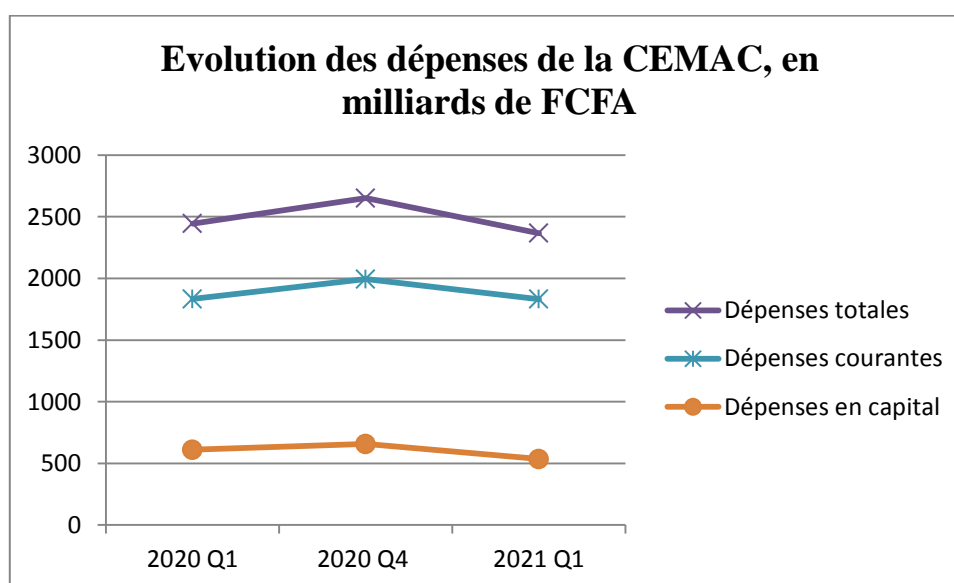
Evolution trimestrielle des recettes totales des pays de la CEMAC, entre le quatrième trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, en milliards de FCFA

	2020Q1	2020Q4	2021Q1	Variation Q4 Q1
CAMEROUN	725,2	799,2	853,1	6,7%
CONGO	359	315,3	349,4	10,8%
GABON	413,6	493,4	388,2	-21,3%
GUINEE EQUATORIALE	201,4	673,1	214,1	-68,2%
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	31,9	77,6	27,6	-64,4%
TCHAD	217,9	330	153,6	-53,4%
TOTAL	1 949,0	2 688,5	1 981,9	-26,3%

Source : estimations BEAC

II-DEPENSES

Le rythme d'accroissement des dépenses totales des Etats de la CEMAC a légèrement diminué entre le quatrième trimestre 2020 et le premier trimestre 2021, du fait des procédures de lancement de l'année budgétaire. Globalement, les dépenses sont ainsi revenues d'environ 2 650,7 milliards en décembre à environ 2 366,5 milliards. Les dépenses ont continué à être essentiellement orientées dans la santé et les mesures contre la pandémie, entraînant une légère baisse des dépenses en capital (qui sont passées de 656,5 milliards en décembre 2020 à 534,9 milliards en mars 2021) et une évolution dans le même sens des dépenses courantes (ces dernières sont revenues de 1 994,2 milliards à environ 1 831,5 milliards).



Par pays, les estimations établissent les dépenses comme suit, en milliards.

Dépenses totales des pays (4^{ème} trimestre 2020 / 1^{er} trimestre 2021)

	2020Q1	2020Q4	2021Q1	variation
CAMEROUN	954,2	921,3	995,5	8,6%
CONGO	415,4	347,5	368,9	6,2%
GABON	447,2	349,1	474,9	36%
GUINEE EQUATORIALE	335,4	709,1	252,5	-64,5%
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	58,5	41,3	51,9	25,7%
TCHAD	233,3	282,5	241,7	-23,0%
TOTAL	2 444,0	2 650,7	2 366,5	-10,7%

Source : estimations BEAC

III-SOLDES BUDGETAIRES

Avec des activités plutôt timides dues à la reprise redoutée de la pandémie, à la baisse des recettes pétrolières et à la lutte contre la crise sanitaire, l'exécution des finances publiques en zone CEMAC pendant la période sous revue, s'est soldée par un déficit global d'environ 399,6 milliards contre un déficit de 495 milliards un an plus tôt et un excédent budgétaire de 37,7 milliards trois mois auparavant.

Soldes budgétaires de la CEMAC (4^{ème} trimestre 2020 / 1^{er} trimestre 2021)

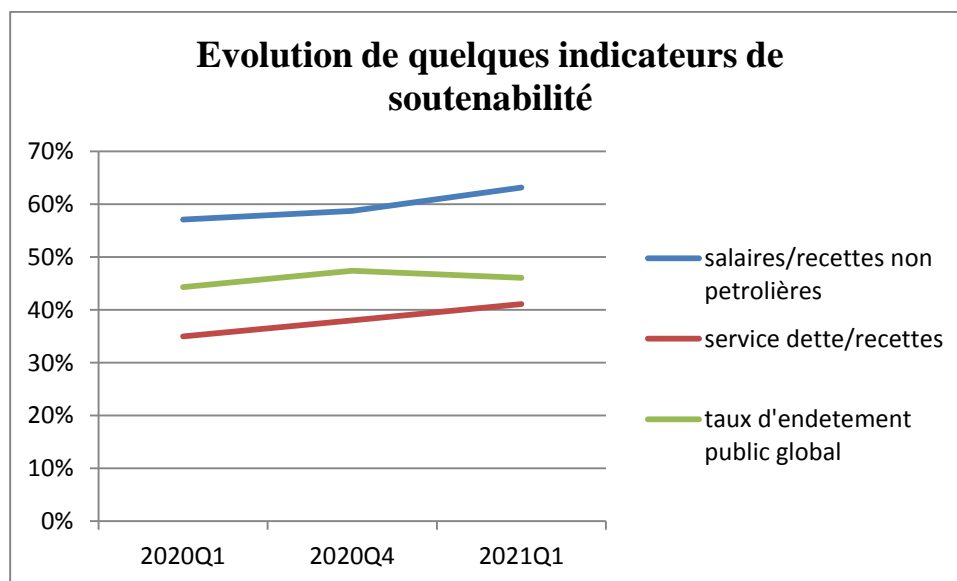
	2020 Q1	2020 Q4	2021 Q1
Recettes totales	1 949,0	2 688,4	1 981,9
Dépenses totales	2 444,0	2 650,7	2 366,5
Solde budgétaire (base eng hors dons)	-495,0	37,7	-384,6

Sources : estimations BEAC

B-EVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE

La nécessité de faire face aux des dépenses supplémentaires imprévues dues à la pandémie, combinée à la perte de recettes induites par les restrictions sanitaires a conduit certains Etats de la CEMAC à recourir massivement à l'endettement en 2020. Au premier trimestre 2021, l'évolution de la dette consolidée de la CEMAC a connu une évolution à différents degrés : le Trésor Public Centrafricain a poursuivi sa stratégie d'apurement des arriérés sociaux et commerciaux. Le gouvernement a néanmoins obtenu un nouveau décaissement du Fonds monétaire international de plus de 34 millions de dollars, dans le cadre de l'accord de Facilité élargi de crédit pour un montant total d'environ 115,1 millions de dollars sur trois ans. Au Cameroun, selon la Caisse Autonome d'Amortissement, l'encours de la dette du secteur public est évalué à 10 574 milliards au 31 mars 2021 dont 6 840 milliards de dette extérieure. Ce montant est en augmentation de 2% par rapport à celui de décembre 2020. Sur les trois premiers mois de l'année, le cumul du service de la dette extérieure réglé a porté sur un montant de 85,4 milliards, soit un écart de 36,3 milliards par rapport aux 121,7 milliards prévus dans la Loi de Finances de 2021. Au cours du mois de mars 2021, le Cameroun a obtenu dans le cadre de l'initiative de Suspension du Service de la Dette du G20, un montant de 10,3 milliards d'allègement du service de la dette provenant exclusivement des créanciers bilatéraux officiels. Ainsi, le cumul des allègements obtenus au premier trimestre de l'année 2021 s'élève à 19,9 milliards, dont 11,7 milliards d'amortissement. Au Tchad, la dette extérieure au 31 mars s'élève à 852,6 milliards et la dette intérieure est passée de 1 068 milliards au 31 décembre 2020 à 1 079,8 milliards en fin mars 2021. Au Congo, la dette qui était de 6 016,5 milliards au 31 décembre 2020 est revenue à fin mars à 5 630,4 milliards dont 3 759,2 milliards de dette extérieure et 1 871,1 milliards de dette intérieure.

C-EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS DE SOUTENABILITE



Les ratios salaires/recettes non pétrolières et service de la dette/ recettes budgétaires ont légèrement augmenté sur la période observée du fait de la baisse des recettes. Par contre, le taux d'endettement public global semble décroître malgré les nouveaux décaissements du FMI.

Pour relancer leurs économies, les Etats de la CEMAC ont engagé une série de mesures, notamment sur les plan fiscaux et sociaux, visant essentiellement à soulager les entreprises de leurs tensions de trésorerie et d'autres à préserver le pouvoir d'achat des ménages. Malheureusement, les statistiques sur l'évolution de la pandémie dans la CEMAC montrent que la COVID-19 continue de progresser, bien qu'à un rythme faible. La situation de l'économie de la sous-région reste tributaire de l'évolution de la pandémie, de la relance économique au niveau mondial, particulièrement du marché pétrolier, et de l'efficacité des mesures gouvernementales visant à sortir les pays de cette pandémie.